

## QUOI DE NEUF ?

### UNE NOUVELLE ÉQUIPE

Depuis 2013, les membres du CDTE ont changé, ce sont donc de nouveaux bénévoles motivés qui relèvent le défi ! Et croyez-nous, le CDTE a été bien occupé ! Une salariée en contrat aidé est venue rejoindre l'équipe en Février 2014 afin de mettre en place un projet de développement du tourisme équestre sur 5 ans !

### HÉBERGEMENTS

Afin de recenser correctement les relais équestres du département, nous avons créé une charte d'accueil pour chevaux et cavaliers qui permettra à tout le monde de trouver son compte avant de partir en rando. La charte d'accueil est disponible sur notre site rubrique « Hébergements ».

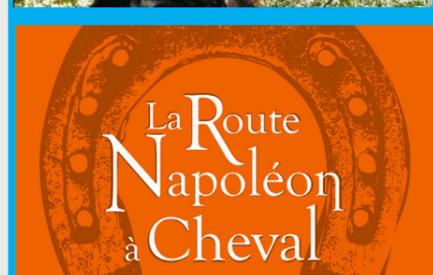
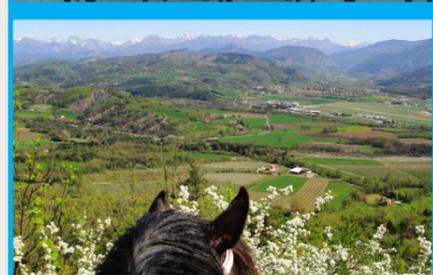
### LA ROUTE NAPOLÉON À CHEVAL : GRASSE > VIZILLE

Cet itinéraire a vu le jour à l'initiative du CRTE et du CNTE. Cette grande traversée implique 4 départements et sera mise à l'honneur lors du Rallye interdépartemental de Napoléon à Cheval du 6 au 12 mai 2015. Le tronçon des Hautes-Alpes traverse 23 communes de Sisteron à Corps, le CDTE a reçu toutes les autorisations de passage, nous attendons à présent les délibérations des communautés de communes pour l'inscrire au PDIPR !

### LE RALLYE EQUESTRE DE MONT-DAUPHIN

Pendant un week-end, le CDTE a convié randonneurs et grand public à participer à des festivités sur le site exceptionnel de Mont-Dauphin. Résultat : c'est sous un soleil radieux que randonneurs, curieux et locaux se sont côtoyés, le temps de découvrir ensemble les plaisirs de la randonnée et du spectacle à cheval. La scène ouverte mise en place le dimanche entre les tableaux des professionnels a rencontré un franc succès, permettant aux cavaliers inscrits de montrer leurs différents talents. Nous remercions donc les cavaliers du centre équestre du Grand Pré à Saint-Clément, des écuries de La Litière à Eygliers et Manon Ricard d'avoir donné au public des frissons et des rires !

**En chiffres :** 25 randonneurs (dont 3 vétérinaires et 2 pédestres), 100 participants à la soirée festive, +/- 400 visiteurs pour la journée du dimanche. Nombre de bénévoles : 15



## ACTUS...

### DÉCEMBRE

**5 :** AG du CDTE à 20h, à la Mairie de Chorges.

**14 :** Rando-Raclette aux Ecuries de Céuze : 06 25 94 20 07.

**20 :** initiation TREC à Lardier.  
Réservations : 06 18 24 40 51.

### JANVIER

**18 :** Stage Juge TREC à La Fenièrre 04190 Les Mées. Infos au 06 61 05 37 45.

**du 21 au 25 :** Cheval Passion à Avignon ! Retrouvez le CDTE 05 sur leur stand !

Retrouvez toutes nos actus sur le site internet du CDTE rubrique « Calendrier »

## LE SAVIEZ-VOUS ?

**Le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée (PDIPR) :** Issus de la loi du 22 juillet 1983, les PDIPR constituent des outils légaux d'organisation et de développement économique du tourisme local. L'objectif est de favoriser la découverte de sites naturels et de paysages ruraux en menant des actions sur la continuité des itinéraires et sur la conservation des chemins.

Obligation légale mise en place par les Conseils Généraux de chaque département, les PDIPR facilitent l'essor de la randonnée en proposant des moyens de pérenniser les circuits et en harmonisant les projets d'aménagement. Ces plans ont aussi une fonction de protection des chemins opposables aux tiers.

## ZOOM SUR...



### LA FORMATION ATTELAGE :

C'est ce mois de novembre, aux Ecuries de Céuze, que 4 élèves monitrices ont passé et réussi avec brio leurs examens de BPJEPS Attelage, devant un jury composé de 2 spécialistes de l'attelage et de la représentante de Jeunesse & sport, elle-même cavalière de dressage de haut niveau. Elles ont dû présenter une reprise de dressage monté (car elles sont aussi cavalières !), un travail aux longues rênes, une reprise de dressage en attelage en paire, et un parcours de maniabilité composé de 19 portes, dont 3 obstacles de marathon.

« Nous avons, pour cette première session, une formation sur 5 mois complets pour passer notre UC 8 et 9 et valider notre BPJEPS. », nous explique Sophie, monitrice d'équitation, « L'attelage est bien différent vis à vis de l'équitation, pas tellement dans le travail en dressage du cheval car nous recherchons la même progression, mais plus dans le travail du meneur et la complète coopération du cheval. Ce qui m'a énormément apporté, c'est qu'en attelage on est loin du cheval, nos aides sont restreintes à la voix, les mains et le fouet ! La confiance et l'écoute de notre cheval doit être d'autant plus grande qu'en équitation. Pendant la formation, Laurent nous a fait travailler des chevaux du débouillage, à la mise à la voiture puis au travail en dressage, maniabilité, sortie en extérieur...C'était très intéressant de voir les chevaux évoluer au fur et à mesure jusqu'à ce qu'on puisse présenter une paire avec un cheval de métier et un jeune cheval à l'examen UC9 ! Ceci a été une grande récompense et une bonne représentation de notre travail effectué durant tout le long de la formation. »

Paroles d'élèves (Julie et Sophie, récemment diplômées) : « Laurent est bon pédagogue doté d'une patience incroyable aussi bien avec ses élèves qu'avec les chevaux, nous le remercions grandement pour cette formation, A notre formateur exemplaire ! ».

**Aujourd'hui**, tous les profils de publics sont présents aux Ecuries, avec par exemple Pierre et Sibylline qui ont préparé et obtenu leur MATE (et Pierre a un projet professionnel en attelage), Tristan (13 ans) qui a débuté avec beaucoup de passion l'attelage cette année, ou encore Camille et Estelle, mère et fille, qui viennent de Briançon pour se perfectionner et qui possèdent leur propre attelage.

**EN SAVOIR + :** la formation attelage dispensée aux Ecuries de Céuze permet d'accéder à 3 types de diplômes : **les galops d'attelage**, du niveau 1 à 7, **le BPJEPS Attelage**, qui est le diplôme de moniteur d'attelage, et le **Meneur Accompagnateur en Tourisme Equestre (MATE)** : ce diplôme valide l'aptitude à conduire un attelage à 1 ou 2 chevaux en randonnée, en assurant sécurité, agrément des passagers et emploi rationnel des équidés et du matériel.

Un quatrième diplôme est en cours d'agrément, et nous espérons être en mesure de le proposer l'année prochaine, il s'agit du Certificat de Spécialisation d'Utilisateur de Chevaux Attelés (CSUCA), qui permet d'acquies une qualification professionnelle reconnue de niveau V, ouvrant la possibilité d'emploi salarié ou de création d'entreprise ou d'activités complémentaires liées à l'utilisation de chevaux attelés. Sur notre territoire, nous proposerons 2 spécialisations : le transport de personnes (tourisme) et les travaux agricoles.

**Pour qui ? :** En dehors du BPJEPS Attelage, les formations sont accessibles à tous, quels que soient les niveaux de connaissance ou de compétences en équitation et attelage. Les formations sont « individualisées » pour répondre au mieux aux attentes de chacun : loisirs/détente, compétition, randonnée, etc.

Pas de limite d'âge, pas de condition sportive minimale requise (en dehors d'un certificat médical du médecin), l'attelage est aussi une pratique sportive accessible à toutes les personnes à mobilité réduite.

Les formations à l'attelage et la préparation du MATE sont accessibles à tout moment de l'année. Le BPJEPS Attelage, qui est porté par le CEFTER PACA, suit un planning de formation précis, la prochaine session démarrant en septembre 2015.

Contact :

Laurent Dervieux : 06 29 88 26 43

www.ecuries-de-ceuze.com